

## Sodium éthanoate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

## Attention



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 107 112
Nom commercial	: Sodium éthanoate anhydre
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Non réglementé.

## Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

## Classe de danger et code de catégorie

• Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

## Etiquetage

## • Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement	: Attention
• Mention de danger	: H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
• Conseils de prudence	: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- Généraux	: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Prévention	: P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
- Intervention	



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 5

Révision nr : 0

Date : 22 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

### Sodium éthanoate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Sodium éthanoate anhydre	: 100 env. %	127-09-3	204-823-8	----	Eye irrit 2 (H319)

### 4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).** Consulter immédiatement un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

- Adéquats

Risques particuliers

#### Protection contre l'incendie

#### Procédures spéciales

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Non combustible.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Mesures techniques

#### Précautions individuelles

#### Précautions pour l'environnement

#### Mesures après fuite / épandage

#### Eviter la production de poussières.

: Evacuer et restreindre l'accès.

#### Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau.

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions lors du maniement et de l'entreposage

#### Manipulation

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr

**Sodium éthanoate anhydre****SP-T-N-(MIN.)****7. MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)****Stockage**

Eviter toute exposition inutile.  
Ne pas respirer les poussières.

: Ne pas conserver dans des récipients en métaux légers.  
Après utilisation bien fermer le couvercle.  
Conserver à l'abri de l'humidité.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****Protection individuelle****- Protection respiratoire**

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

**- Protection des mains**

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

**- Protection de la peau**

: Porter un vêtement de protection approprié.

**- Protection des yeux**

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**- Autres**

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

: Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.  
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Nom chimique**

: Sodium éthanoate anhydre, sodium acétate anhydre.

**Etat physique**

: Solide.

**Couleur**

: Blanc(he).

**Odeur**

: Inodore.

**pH**

: 8,5–9,9 à 246 g/l à 25°C

**Poids moléculaire**

: 82,03

**Point de fusion [°C]**

: > 300°C

**T°d'ébullition initiale [°C]**

: Aucune donnée disponible.

**Densité**

: 1,528

**Pression de vapeur [hPa]**

: Aucune donnée disponible.

**Solubilité dans**

: Eau. (20 °C) : 246 g/l

**Point d'éclair [°C]**

: Non applicable.

**Temp. d'autoinflammation [°C]**

: Non applicable.

**Limites d'explosivité****Limites d'explosivité inférieures [%]**

: Non applicable.

**Limites d'explosivité supérieures [%]**

: Non applicable.

**Log P octanol / eau à 20°C**

: -4,22

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Conditions à éviter**

: Conserver à l'abri de l'humidité.

**Matières à éviter**

: Oxydants forts.

: Nitrates. : danger d'explosion.

**Sodium éthanoate anhydre****SP-T-N-(MIN.)****10. STABILITE ET REACTIVITE (suite)**

**Produits de décomposition dangereux** : Oxyde de sodium.  
Monoxyde de carbone.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

- **Inhalation** : Irritant pour les voies respiratoires.
- **Cutanée** : Peut être irritant pour la peau.
- **Oculaire** : Irritant pour les yeux.
- **Ingestion** : Peut être nocif en cas d'ingestion.  
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**

**Irritation de la peau (lapin)** : 3530

**Irritation des yeux (lapin)** : Légèrement irritant.

**Irritation des membranes muqueuses (lapin)** : Aucune donnée disponible.

**Toxicité chronique**

- **Autre** : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

**Effets mutagènes**

- **Ames test** : Les tests mutagéniques sont négatifs.

**Effets tératogènes**

- **Autres informations toxicologiques** : N'est pas supposé toxique.
- A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Information relative aux effets écologiques** : Eviter le rejet dans l'environnement.  
Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 > 1000 mg/L/48h.  
Toxicité pour les poissons : L. Macrochirus CL50 : 5000 mg/L/24h.

**Biodégradation [%]** : 99%/ 28j - facilement biodégradable.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****Elimination des déchets**

- Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

**Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 5

Révision nr : 0

Date : 22 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

### Sodium éthanoate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non réglementé.

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

[Fin du document](#)

Jeulin

Règlement CE 1907/2006

---

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr